



Circular IA 1 (2014)

A tous les affiliés de l'ISP

cc. Le personnel de l'ISP pour information

Ref. JD/vm/IAMRECON 2015

28 mai 2014

INVITATION

**11^e CONFERENCE REGIONALE INTERAMERICAINNE DE L'ISP ET REUNIONS CONNEXES
HOTEL FIESTA AMERICANA, VILLE DE MEXICO, DU 20 AU 24 AVRIL 2015**

**FAIRE PROGRESSER LES DROITS SYNDICAUX DANS LA LUTTE
EN FAVEUR DE SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ !**

Nous sommes heureux d'inviter nos affiliées de la Région Interaméricaine à participer à la 11^e Conférence régionale interaméricaine de l'ISP (IAMRECON) et réunions connexes qui se tiendront dans la ville de Mexico, Mexique, du 20 au 24 avril 2015.

La Conférence qui se tiendra le 23 et le 24 avril sera précédée de plusieurs réunions sectorielles et thèmes transversaux qui seront tenues le 20, le 21 et le 22 avril. Le Comité régional des femmes se réunira à la fin de la journée du 20 avril et l'IAMREC à la fin de la journée du 21 et du 22 avril. Des renseignements plus détaillés seront envoyés au cours du mois d'octobre 2014.

Tous ces évènements se réaliseront à l'Hôtel Fiesta Americana et dans d'autres hôtels voisins et seront organisé en collaboration avec les affiliées locales.

1. 11^e Conférence Régionale Interaméricaine de l'ISP (IAMRECON), 23 et 24 Avril 2015:

Antécédents et Objectifs

L'ISP connaît une nouvelle phase politique et organisationnelle depuis son dernier Congrès mondial de l'ISP, en 2012, à Durban. Forte d'un nouveau leadership et d'actions politiques plus focalisées de nature plus syndicale, l'ISP élargit son influence auprès des gouvernements nationaux en offrant de meilleures opportunités de lutte à ses affiliées. D'autre part, la crise économique qui continue à impacter le monde nous apporte de nouveaux défis, y compris économiques, qui affectent notre organisation et tous nos membres. Le gigantesque pouvoir des entreprises transnationales, qui déterminent l'adoption d'un modèle d'exclusion accepté et appuyé par des dirigeants de nombreuses nations, les traités de libre-échange, les privatisations en cours, et la fragilité des droits syndicaux dans une grande partie des pays de la région continuent d'être des problèmes centraux à être surmontés dans notre région. Actualiser notre Plan Régional d'Action en approuvant ce dont nous avons besoin pour défendre de la meilleure façon nos droits et des services public de qualité, est l'objectif que nous devons atteindre à cette Conférence.

Thèmes centraux

Le thème central de cette Conférence de l'ISP sera " FAIRE PROGRESSER LES DROITS SYNDICAUX DANS LA LUTTE EN FAVEUR DE SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ"

Durant la conférence nous traiterons, parmi d'autres, de thèmes suivants :

- L'intégralité des droits syndicaux à tous les travailleurs/travailleuses publics.
- La privatisation
- Les entreprises transnationales et l'érosion fiscale
- Les institutions financières internationales et leurs attaques aux droits syndicales
- L'organisation des travailleurs/travailleuses en vue de répondre à ces attaques
- La restructuration de l'ISP et le renforcement des structures sectorielles.

Délégations

Selon les statuts de l'ISP les syndicats ont le droit d'envoyer des délégués et des observateurs sur la base de la moyenne des cotisations d'affiliation versées pendant la dernière période depuis la dernière conférence (2010 – 2015 y compris), ou depuis la date de leur affiliation, si cette date est plus récente.

Article 6.6

Jusqu'à 5.000 membres - 1 délégué/déléguée

De 5.001 à 10.000 membres - 2 délégués/déléguées

De 10.001 à 20.000 membres - 3 délégués/déléguées

De 20.001 à 35.000 membres - 4 délégués/déléguées

De 35.001 à 50.000 membres - 5 délégués/déléguées

De 50.001 à 100.000 membres - 6 délégués/déléguées

Plus un/une délégué/déléguée supplémentaire par tranche de 50.000 membres cotisants additionnel, ou fraction de ce nombre.

Observateurs: chaque organisation affiliée aura le droit d'envoyer des observateurs/observatrice à la conférence. La proportion sera d'un (01) observateur/observatrice par tranche de 100.000 membres cotisants et/ou fraction de ce nombre.

Invités : Les invités sont des personnes qui participent à la conférence mais qui ne sont ni délégués, ni observateurs, soit parce que leur droit de délégation est arrivé à terme, ou bien parce qu'ils représentent une organisation non affiliée à l'ISP.

Motions

Nous rappelons aux affiliées que la conférence de deux jours traitera du Projet de programme régional d'action et non pas de la discussion des résolutions. De cette sorte, les affiliées qui souhaiteraient soumettre une motion peuvent l'envoyer à jocelio.drummond@world-psi.org vers la fin du mois d'Août.

Les motions d'urgence ne pourront être envoyées que si la situation le justifie. La Commission du règlement de la Conférence décidera de l'acceptation ou non de ces résolutions.

Calendrier de préparation de la Conférence:

- **MAI 2014:** Première circulaire informative indiquant date et lieu, critères de participation et autres renseignements.
- **JUIN:** Deuxième circulaire contenant le premier brouillon de Plan d'Action.
- **JUILLET/AOUT:** Réception des contributions au Plan d'Action et propositions de motions.
- **SEPTEMBRE:** Troisième circulaire contenant la nouvelle version du Plan d'Action et toutes les motions reçues. Début de l'inscription des délégués/déléguées et observateurs/observatrices
- **OCTOBRE:** Réception des nouvelles contributions au Plan et éventuelles propositions d'amendement aux motions. Les inscriptions se poursuivent.
- **NOVEMBRE:** Quatrième circulaire contenant le Plan d'Action à être soumis à la Conférence et le rapport sur les activités régionales depuis la Conférence de 2010. Les inscriptions se poursuivent.
- **DÉCEMBRE:** Cinquième circulaire listant toutes les inscriptions reçues et fournissant d'autres informations sur la Conférence.
- **JANVIER 2015:** Décision sur les personnes auxquelles sera concédé un parrainage pour hébergement en hôtel pas sous-région (décidé conjointement avec chaque responsable de la sous-région à l'ISP, après consultation auprès des CNCs).
- **FEVRIER 2015:** Circulaire finale de la Conférence et clôture des inscriptions de participants.
- **AVRIL 2015:** Conférence et activités pré-Conférence.

2. Réunions sectorielles, thématiques et transversales 20, 21 et 22 avril

L'IAMRECON sera précédée de réunions sectorielles, centrées sur la planification d'actions dans les secteurs suivants: Eau et Assainissement, Énergie, Santé et Services Sociaux, Services Judiciaires, Universités, Services Municipaux, Administration Publique, Contrôle de l'État, Douanes et Perception, Services Législatifs. Les réunions sectorielles se réaliseront le 20 et le 21 avril, jusqu'à midi.

Des réunions thématiques devront se tenir l'après-midi du 21 avril dans le but d'échanger des expériences entre les affiliées sur des thèmes comme les fonds de pension, les désastres naturels et les soins d'urgence, la santé et la sécurité dans l'environnement de travail, les accords commerciaux et leurs impacts sur les services publics, entre autres.

Des réunions transversales se tiendront le 22 avril et traiteront des politiques liées au genre, à la lutte contre le racisme et la xénophobie, aux travailleurs/travailleuses jeunes, et aux travailleurs/travailleuses LGTB. Chacun de ces groupes se réunira avec les Comités régionaux de l'ISP Amériques. Au cours de cette même journée se tiendra une réunion des personnes qui participent pour la première fois à une conférence régionale de l'ISP.

Pendant la conférence, chaque réunion sectorielle et chaque groupe transversal présentera ses informations et les conclusions de leurs réunions. Un programme détaillé de chacun d'eux sera envoyé un temps opportun. La langue de travail utilisée dans les réunions sectorielles et transversales sera l'espagnol, mais l'anglais, le français et le portugais pourront être utilisés dans ces groupes s'il existe une proportion plus importante de parlants de ces langues.

3. Parrainage pour l'IAMRECON et les réunions sectorielles et transversales

L'ISP offrira l'hébergement en chambre double pendant la conférence et les réunions préalable à jusqu'à 30 personnes de chacune des régions suivantes : Andine, Brésil, Caraïbes, Amérique Centrale et Cône Sud. Les syndicats devront prendre en charge le coût du transport aérien et des repas pendant toute le séjour au Mexique. L'ISP parrainera également les frais d'hôtel de tous les jeunes inscrits comme délégués/déléguées ou observateurs/observatrices des syndicats comme appui extra à la participation de la jeunesse. Ce parrainage sera indépendant des 30 parrainages d'hôtel pour chaque sous région.

L'attribution de parrainages sera discutée dans chaque sous-région du pays, et prendra en compte l'équilibre de genre et les réunions sectorielles et transversales. La liste finale des participants parrainés sera envoyée aux affiliées en janvier 2015

Tenez en compte, s'il vous plaît que les parrainés aux réunions sectorielles et transversales seront également parrainés pour participer à l'IAMRECON pour y représenter leur syndicat, en qualité de **délégués ou observateurs**.

Un parrainage additionnel des frais d'hôtel sera concédé à un nombre additionnel de participants, selon les possibilités budgétaires de l'ISP et les opportunités créés par les projets en cours dans la région.

Une deuxième circulaire relative aux évènements au Mexique sera envoyée à toutes les affiliées en juin. Au cours de ce même mois un brouillon de plan d'action sera également envoyé.

N'hésitez pas à prendre contact avec le Secrétaire Régional, Jocélio Drummond jocelio.drummond@world-psi.org ou avec son assistante Vivian Makia vivian.makia@world-psi.org au cas ou vous auriez des questions à poser.

Salutations,



Rosa Pavanelli
Secrétaire Générale



Jocelio Drummond
Secrétaire Régional